

Sous l'égide de la
Fondation Université Paris Cité

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2023**



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis,

Le 10 décembre 2023, nous avons célébré le 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Dans son article 26, celle-ci dispose que « toute personne a droit à l'éducation [...] l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Amnesty International, dans son action de plaidoyer, a toujours soutenu l'éducation aux droits humains.

En créant il y a sept ans la Fondation qui porte son nom, Amnesty International France a élargi sa manière de procéder, principalement axée sur le plaidoyer, pour contribuer à son tour au financement de projets de terrain d'éducation aux droits humains, mis en œuvre par des organisations de toute taille, dans les domaines les plus divers (de l'art aux prisons en passant par le sport ou les migrations) et avec des méthodes variées (éducation de jeunes enfants, formation de formateurs, etc.). 45 projets ont été financés pour près de 1,2 million d'euros et à destination de 1,8 million de personnes. Ces résultats n'auraient pas été obtenus sans les dons adressés à la Fondation Amnesty International France (FAIF). Celle-ci met son expertise et sa réputation à disposition des porteurs de projet, comme des donatrices et donateurs. Symétriquement, elle leur est redevable car elle n'existerait pas sans l'action des unes et des uns, et la générosité des autres.

Ces résultats sont tangibles, d'autant plus qu'ils s'étendent sur une période marquée par la crise sanitaire. 2023 a été en quelque sorte une première année d'exercice à peu près normal de la Fondation, après les années de création et celles de pandémie. Je suis honoré de la présider depuis le 1^{er} décembre dernier, avec une équipe impliquée et disponible.

Ces résultats ont néanmoins vocation à être amplifiés. L'éducation aux droits humains demeure en effet une nécessité, en France même, comme en témoignent la hausse des discours haineux et l'intensification de la désinformation. Nous venons de le constater dans les nombreuses réponses de qualité que nous avons reçues à l'appel à projets lancé fin 2023. La diversification de nos ressources, de nos financements, de nos bénéficiaires, de nos moyens d'action dans le cadre d'une réponse adéquate aux besoins que vous exprimez, acteurs comme donateurs, sera notre priorité.

C'est avec vous toutes et tous que nous pouvons espérer y parvenir.

Merci donc à tous nos partenaires, donatrices et donateurs, actrices et acteurs de terrain ou institutions pour leur engagement renouvelé à nos côtés. Notre action ne prend sens qu'avec eux.



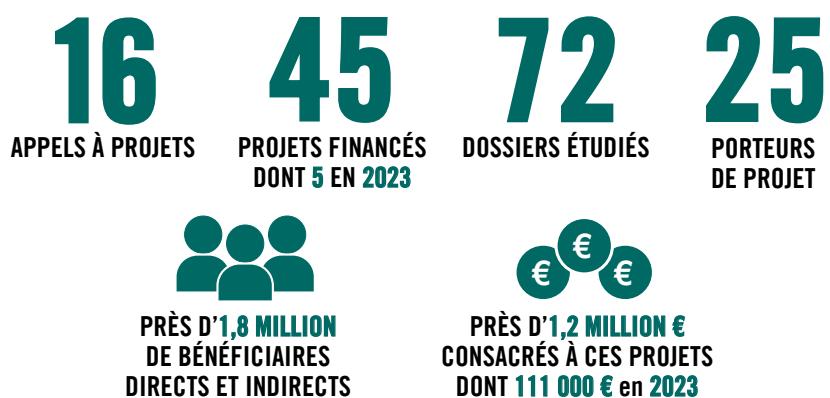
Pierre Duquesne
Président
Fondation Amnesty International France

© christophemeireis.com

1

IMPACT DE LA FONDATION

Depuis sa création, la Fondation Amnesty International France s'engage en faveur de l'éducation aux droits humains pour toutes et tous, par des projets de terrain, en faveur des publics les plus variés. Le soutien des donatrices, donateurs et partenaires a déjà permis le financement de nombreux projets.



 **20 CONFÉRENCES**

 **28 VIDÉOS OU FILMS**

 **29 ÉMISSIONS DE RADIO**

 **12 SPECTACLES**

 **8 EXPOSITIONS**

 **100 PRODUCTIONS ÉCRITES**
(slams, BD, poèmes)

 **53 ŒUVRES D'ARTS PLASTIQUES**

 **15 SUPPORTS DE SENSIBILISATION**
(kits de formation, livrets pédagogiques, guides)

 **6 OUTILS D'INTERVENTION**
(quiz, escape games, ciné-débat)

 **10 FICHES PAYS**

 **2 CAMPAGNES DE COMMUNICATION**

 **2 SITES INTERNET**

 **1 GROUPE FACEBOOK**

4
THÉMATIQUES **PRÉVENIR LES INÉGALITÉS**
DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES EXILÉES
RENFORCER LE DROIT À L'INFORMATION
LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES

2

PROJETS SOUTENUS

PROJETS EN COURS

// L'ETHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS POUR TOUS.TES PHASE 2

Porteur : EthnoArt

Financement : 15 000 €

Ce projet s'adresse aux élèves de primaire et de collège, à leurs parents et aux professionnels, et propose d'utiliser l'ethnologie en tant qu'outil de lutte contre les discriminations et les inégalités.

À partir du vécu et de l'expérience des jeunes, ainsi que de la pratique d'enquête de terrain et des moyens d'expression artistique, les jeunes sont amenés à développer leur esprit critique et à déconstruire les stéréotypes, en particulier ceux qui concernent les identités de genre, les préjugés qui mènent au racisme et aux rumeurs. Les ressources ethnographiques sont produites et utilisées avec et pour chaque classe.

Ce projet inclut également la création d'ethnoBox, des mallettes pédagogiques destinées aux professionnels en contact avec les élèves de primaire et de collège. Elles permettront ainsi une démultiplication des actions.

Une première phase avait permis d'élaborer les prototypes des mallettes, cette deuxième phase en permet la fabrication et la duplication, ainsi que l'essaimage des ateliers sur le territoire de l'association.

// AGIR SUR LES CONDITIONS DE DÉTENTION

PHASE 2

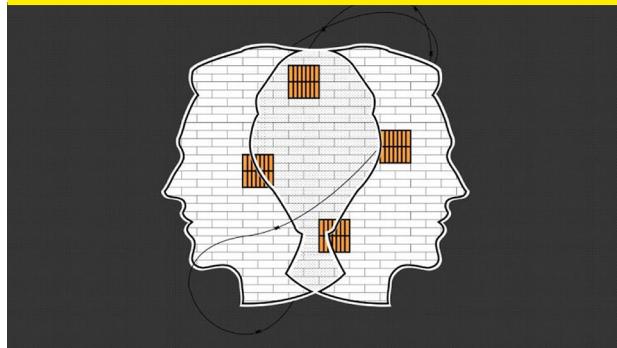
Porteur : Prison Insider

Financement : 23 740 €

Ce projet vise à enrichir et à consolider l'offre de formation et de sensibilisation sur les droits fondamentaux en détention développée par Prison Insider.

Cette seconde phase pérennise le travail entamé en phase I et vise un public jeune, plus important, via l'élargissement des modules de formation, la production d'épisodes de podcast ainsi que d'autres formats de sensibilisation : deuxième saison du podcast « Écouter aux portes », création de nouveaux supports (affiches, flyers, supports de communication grand format, infographies en format carte postale, kakémono) qui serviront de matériel pédagogique, notamment lors des ateliers de formation.

Enfin, des interventions ponctuelles à destination d'étudiant.es et de volontaires en service civique à l'échelle nationale ont été réalisées. Cette deuxième phase a également permis l'animation de modules périodiques tels que des séminaires.



Visuel du podcast « Écouter aux portes » © Prison Insider

// FESTIVAL IDENTITÉS CROISÉES

PHASE 2

Porteur : association E-graine-Auvergne Rhône Alpes

Financement : 25 000 €

Ce projet a pour ambition de déconstruire massivement les préjugés les plus courants à l'égard des migrations grâce à la coopération active des acteurs locaux et engagés sur ces enjeux. Pour cela, le Festival « Identités croisées », un événement culturel festif et réflexif, s'est tenu à l'Université Jean Moulin de Lyon 3. La deuxième édition (début février 2024) a permis de consolider les objectifs de l'événement de 2022, dans une perspective de pérennisation et de déploiement à l'échelle nationale. L'ensemble des événements proposés au sein du festival sont interactifs, facilitant ainsi les échanges et le dialogue avec le public : brunch en musique, ateliers-jeux, podcasts en libre accès, exposition immersive, conférences et spectacles-débats.



© E graine

// CONSTRUIRE LE MONDE D'APRÈS

Porteur : la Ligue de l'enseignement de Paris
Financement : 32 000 €

Ce projet vise à favoriser et à faciliter l'enseignement relatif au génocide perpétré contre les Tutsis en 1994. Dans ce cadre, les témoignages de rescapés en classe viennent illustrer, pour les élèves, les processus qui mènent des préjugés aux discriminations, puis à l'exclusion et à la déshumanisation, permettant ainsi une logique d'extermination. Une première phase d'expérimentation a été menée grâce au soutien continu de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT du ministère des Affaires étrangères et de la FAIF. Le projet « Construire le Monde d'après » s'est ensuite déployé à l'échelle nationale avec la mise en ligne de la plateforme <http://enseigner-temoigner.org> visant à faciliter l'accompagnement des enseignants dans le cadre de l'intervention d'un témoin-rescapé en classe.



© Ligue de l'enseignement

L'essaimage réalisé au cours de l'année scolaire 2022-2023 s'est révélé efficace et encourageant, avec notamment une hausse du nombre de classes participantes et de témoins-rescapés impliqués dans le projet, ainsi que de territoires engagés. En outre, des relais locaux d'Ibuka France (Mémoire, Justice et Soutien aux rescapés du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994) et de la Ligue de l'enseignement se sont impliqués dans le projet, et notamment dans la formation. Il convient de noter que les demandes augmentent, notamment dans le cadre des commémorations du trentième anniversaire du génocide, qui marqueront un temps fort de mémoire.

// DÉCOUVRIR ET EXPLOITER SA PROPRE CITOYENNETÉ

Porteur : association des maisons de quartier de Reims
Financement : 10 000 €

L'association des maisons de quartier de Reims s'est associée à de multiples partenaires pour permettre à des jeunes de 15 à 19 ans issus de différents milieux socioculturels de découvrir leur histoire, leurs droits et leur capacité à s'en saisir afin de développer leur citoyenneté. Divers outils ont été utilisés afin que ces jeunes puissent

s'ouvrir sur le monde et lutter ainsi contre le repli communautaire : expositions, visites de sites mémoriels ou de musées, pratiques artistiques et journalistiques, découvertes de médias...

Ce projet a débuté en automne 2022 et s'est achevé en décembre 2023. On compte parmi les moments phares : la visite du Camp des Milles (Aix-en-Provence) et un séjour sur les îles du Frioul afin de sensibiliser les jeunes à l'écoresponsabilité et les faire vivre collectivement pendant une semaine, la visite du musée de l'Immigration, la réalisation et la représentation de deux spectacles de théâtre-forum et de danse abordant la question des discriminations et de l'esclavage, à l'occasion du Festival des Solidarités. La réalisation d'une vidéo a permis de valoriser les différentes actions menées.



© AMQR

// GUITI JUNIORS

Porteur : Guiti News
Financement : 10 000 €

Guiti Juniors entend éduquer de jeunes enfants en exil aux droits humains via une méthode éducative innovante, à savoir des classes média animées par un binôme de journalistes (une Française, une exilée) et une marionnettiste, afin de développer d'une part l'esprit critique des jeunes et construire un projet éditorial, et de les aider d'autre part à prendre confiance en eux et à favoriser leur intégration.

Il s'agit ainsi de favoriser l'égalité des chances en facilitant l'accès des adolescents exilés à l'audiovisuel, au numérique et aux médias grâce à des contenus pédagogiques ludiques et adaptés.

Ensuite, Guiti Juniors permet de fournir des outils aux jeunes en exil et de les rendre acteurs. Ils pourront ainsi déconstruire les stéréotypes et les fausses informations concernant la migration, et ils seront mieux préparés pour appréhender leur intégration au sein de la société française. Après une phase préparatoire à la fin de l'année 2022, les ateliers se sont déroulés en 2023 : fabrication par chaque élève de sa propre marionnette, création des saynètes, rédaction de premiers articles par les élèves et publication sur le site de Guiti News via une rubrique dédiée, réflexion autour des nouveaux modes de storytelling via plusieurs ateliers, retour sur les acquis et les bonnes pratiques, puis remise du livret pédagogique à chaque élève.

// QUESTIONS DE MIGRATIONS

Porteur : Union nationale e-graine

Financement : 46 000 €

Grâce à ce projet, l'Union nationale des e-graine décloisonne recherche et éducation populaire afin de créer cinq kits pédagogiques spécialisés sur la compréhension des enjeux et des rouages de la politique migratoire européenne. Ainsi, jeunes et travailleurs éducatifs peuvent s'emparer de ces enjeux de société importants.

Ce projet, débuté en automne 2022, touche à sa fin. Après la mobilisation des chercheurs, le contenu des kits pédagogiques a été élaboré en 2023 : capsules vidéo, fascicules et ateliers pédagogiques. Puis des actions de communication ont été menées et des kits pédagogiques ont été diffusés (mailings dédiés, réseaux sociaux, articles).

Le projet inclut également une animation d'envergure autour des kits : animation inspirée par les techniques de l'improvisation théâtrale, de « l'aller vers » et de l'éducation populaire pendant la quinzaine de l'égalité à Bordeaux, organisation d'un événement grand public autour de l'éducation aux droits humains mettant l'accent sur les politiques migratoires européennes et sur la parole des personnes migrantes habitant à Bordeaux, organisation de trois formations sur la politique migratoire européenne en Hauts de France, et de deux tables rondes sur l'éducation aux droits humains mettant l'accent sur la politique migratoire européenne à Sciences Po Lille.



© Union nationale e-graine

Le travail se fait en groupes animés par des intervenants de l'Association Athéna Studio et des membres des groupes locaux d'Amnesty de la région, accompagnés de personnel des structures d'accueil pour des jeunes (adolescents ou adultes) de 11 à 24 ans.

De nombreux établissements scolaires de la région Limousin Périgord, du primaire au lycée, ont déjà accueilli et réalisé le projet. Son succès génère de nombreuses demandes de la part d'autres établissements scolaires. Cette montée en puissance n'exige pas de fonds supplémentaires, mais explique pourquoi ce projet figure depuis 2021 dans notre rubrique « projets en cours » !

// PETIT GUIDE VIVANT DES BONNES PRATIQUES DANS LE SPORT

Porteur: For Happy People & Co (FHPC)

Financement : 30 000 €

À l'aube des Jeux olympiques de 2024, ce projet a pour objectif de faire évoluer le regard et de mettre un terme aux discriminations dans les milieux sportifs. Dans un cadre de sensibilisation, de prévention et de reconstruction, le projet donne la parole aux sportives et aux sportifs, ainsi qu'aux experts. Pour cela, un kit de sensibilisation et de prévention aux violences dans le milieu du sport à destination des clubs et fédérations sportives a notamment été créé. Ce projet vise également à informer et sensibiliser le grand public à la thématique des violences dans le sport, et à travailler à la reconstruction des parcours de vie des sportifs et sportives victimes de violences. Pour atteindre cet objectif, FHPC a organisé en 2023 et 2024 une conférence théâtralisée, accompagnée d'un livret de sensibilisation et de prévention. Le livret est mis à disposition des clubs et fédérations sportives, et lors d'événements se tenant dans le cadre des Jeux olympiques de 2024.



© For Happy People & Co (FHPC)

// ÉDUCATION DROITS HUMAINS /

DÉFENSEURS DROITS HUMAINS / SLAM-RAP

par la région Limousin Périgord Amnesty International

Financement : 8 176 €

Le projet vise à sensibiliser des jeunes à l'importance des droits humains et à la situation des défenseurs des droits humains grâce à des ateliers de création de textes en slam ou rap donnant ensuite lieu à une restitution devant un public.

NOUVEAUX PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR UN FINANCEMENT EN 2023

Processus de sélection des projets

Le comité exécutif examine les dossiers selon les critères suivants :

- le caractère innovant des méthodes, outils ou cibles,
- la capacité à généraliser ou à reproduire le projet,
- les caractéristiques des bénéficiaires et publics visés tant en taille qu'en diversité,
- la capacité à évaluer le projet en termes quantitatifs et qualitatifs, en précisant les indicateurs pertinents pour chaque projet.

Deux appels à projets ont été lancés en 2023, dont un en fin d'année pour lequel l'affectation finale des dons a eu lieu au mois de février 2024 (vingt projets ont été examinés, un record pour la Fondation).

Auparavant, dans le cours de l'année 2023, la Fondation a reçu huit demandes et elle a choisi de financer cinq nouveaux dossiers après approbation de son comité exécutif, pour un montant total de 110 930 €.

// OBSARM (OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS) : MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE SURVEILLANCE DES ENTREPRISES D'ARMEMENT

Financement : 15 000 €

Ce projet consiste à mettre en place des formations afin de créer un réseau d'enquêteurs et d'enquêtrices capables d'observer les activités des entreprises d'armement locales, au regard des conséquences sur les violations des droits humains. Les bénéficiaires de ces formations sont des journalistes indépendants, des militantes et militants pour les droits humains, des étudiantes et étudiants, ainsi que toutes les citoyennes et citoyens souhaitant agir sur les conséquences des politiques de production d'armement en France et dans le monde.

« La mise en place d'un réseau de surveillance des entreprises des armements a démarré. Les premières formations qui se sont déroulées en automne 2023 ont été un succès, nous avons au total 28 personnes formées à mener des enquêtes citoyennes. Aujourd'hui, grâce au soutien de la Fondation Amnesty International France, les groupes de Bordeaux et de Grenoble sont déjà en train d'investiguer sur l'impact de l'industrie d'armement local sur les droits humains dans d'autres pays du monde, et ce n'est que le début. Nous sommes très heureux de pouvoir coopérer avec vous. »

Topuzogullari Sayat, Observatoire des armements.

// APT MUSIQUE ET DÉVELOPPEMENT : VILLAGE ET CONFÉRENCES LORS DU FESTIVAL INSANE

Financement : 19 430 €

Ce projet a permis la création et l'animation d'un village associatif et d'un espace conférence au sein du festival Insane afin de sensibiliser le public aux problématiques contemporaines rencontrées par les jeunes : écologie, santé et droits humains. Le festival Insane est un événement festif et coloré axé sur les musiques électroniques. Il s'est déroulé du 10 au 13 août 2023 à Apt (Vaucluse).



© ADPROD village

// COLLECTIF LE BLEU D'ARMAND : JOURNÉE DE LA FRATERNITÉ AUTOUR DE « GRAND PAYS » AU FESTIVAL OFF D'AVIGNON

Financement : 12 000 €

Le dimanche 9 juillet 2023, à l'occasion des représentations du spectacle « Grand Pays » (inspiré de l'histoire de Cédric Herrou) au Festival Off d'Avignon, le Collectif Le Bleu d'Armand a organisé une journée de la fraternité en présence de Cédric Herrou, de l'équipe d'Emmaüs Roya et des membres de Rosmerta (lieu d'accueil de mineurs isolés et de familles en exil). L'objectif de cette journée était de sensibiliser les festivaliers et les programmeurs de théâtre à la problématique de l'accueil des migrants, de la solidarité humaine et de l'engagement.



© Compagnie Le Bleu d'Armand

// CHAIRE UNESCO SANTÉ SEXUELLE ET DROITS HUMAINS : MINI COLLECTION DE VIDÉOS EN PARTENARIAT AVEC ARTE PHASE 2

Financement : 30 000 €

Ce projet constitue la suite d'une première phase financée par la Fondation en 2021. Il consiste en la réalisation, en partenariat avec les productions Arte, de cinq épisodes dans le cadre de l'émission « Gymnastique ». Leur contenu allie pop culture et éducation à la santé sexuelle et aux droits humains.

L'objectif est de proposer une source pertinente et ludique d'informations en santé sexuelle, qui soient porteuses des valeurs liées aux droits humains, afin de faire évoluer les regards et de lutter contre les discours discriminants dans le domaine de la santé sexuelle.

// CHAIRE UNESCO SANTÉ SEXUELLE ET DROITS HUMAINS : PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES HARCELEMENTS SEXISTES ET LES VIOLENCES SEXUELLES

Financement : 34 500 €

À l'aide des réseaux sociaux Instagram et Tik Tok, ce projet vise à sensibiliser aux questions liées aux droits humains, notamment les violences sexistes et le harcèlement sexuel.

Afin de renforcer ses réseaux et accroître la promotion de ses messages, la Chaire Unesco Santé sexuelle et Droits humains, collabore avec Searchbooster, et Google Ad Grants.

I PROJETS CLÔTURÉS EN 2023

Le suivi des projets soutenus et l'évaluation de leur impact constituent des éléments fondamentaux pour la Fondation. Ainsi, des réunions de bilans quantitatifs et qualitatifs se tiennent régulièrement avec les porteurs de projets et constituent des moments d'échanges privilégiés.

14 réunions bilans ont eu lieu en 2023.

Des informations sur les projets clôturés sont disponibles sur le site <https://www.amnesty.fr/soutenir/fondation-amnesty-international-france>, dans la rubrique « Projets soutenus ».

| ÉVÉNEMENTS

Le 11 mai 2023, nous avons organisé une réunion en visioconférence auprès des donateurs et des donatrices, afin de leur présenter les thématiques que le comité exécutif souhaitait promouvoir.

Les représentantes d'associations suivantes étaient présentes :

- Maud Bernard d'Heilly, d'Amnesty International France, pour le projet « accessibilité de l'éducation aux droits humains aux personnes atteintes de handicap »
- Morgane Bourhis, de la Compagnie de théâtre For Happy People, pour le projet « Cultivons les droits humains »
- Audrey Dessertine, de l'association ethnoArt, pour le projet « l'ethnologie au service de l'éducation aux droits humains ».

Elles ont présenté les actions que leurs associations avaient pu mener grâce au soutien de la Fondation. Les autres projets en cours ont également été exposés.

Cela a permis aux membres de la Fondation et aux représentantes d'association présentes de répondre en direct aux questions posées et de partager un temps d'échange avec les donateurs et donatrices.



© For Happy People & Co (FHPC)

3

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

PRÉSENTATION

Créée par Amnesty International France (AIF) fin 2016 afin de concrétiser son engagement en matière d'éducation aux droits humains, la Fondation Amnesty International s'inscrit dans l'action et les principes d'AIF, notamment le respect de l'universalité et de l'indivisibilité des droits humains.

La Fondation Amnesty International France finance des projets d'éducation aux droits humains élaborés et mis en œuvre par des associations, des collectifs citoyens et des médias opérant en France. Elle est abritée par la Fondation Université Paris Cité.

Elle vise à développer une culture des droits humains au sein de la société, à la fois auprès du grand public et des personnes concernées par diverses discriminations et atteintes dans leurs droits.

Pour cela, la Fondation collecte des fonds auprès de donateurs et donatrices sensibles à l'éducation aux droits humains.

Grâce aux dons, la Fondation finance des projets d'éducation aux droits humains présentés dans le cadre d'appels à projets publiés plusieurs fois par an. Les projets retenus doivent respecter des critères liés à l'innovation, aux publics concernés ou encore à l'évaluation.



© Bruno Fert

GOUVERNANCE

La Fondation est administrée par un Comité exécutif (Comex) composé de sept membres.

Au cours de l'année 2023, il s'est réuni six fois de manière plénière.

Depuis le 1^{er} décembre 2023, le comité exécutif se compose comme suit :

Président : Pierre Duquesne
Vice-Présidente : Clémence Poujade

Administratrices et administrateurs :

- Sylvie Brigot, directrice générale d'Amnesty International France
- Frédéric Bunge, directeur administratif et financier d'Amnesty International France
- Claudine Kaiser, chargée du suivi des projets
- Brigitte Molle, secrétaire
- Bertrand Puel, trésorier d'Amnesty International France

En outre, Julien No Mura, représentant de la Fondation Université Paris Cité, dispose d'une voix consultative.

Le Comex remercie très chaleureusement :

- Claire Paponneau et Martine Monti qui ont occupé les postes de présidente et de vice-présidente depuis la création de la Fondation et ont largement contribué à sa création et à son évolution ;
- Gilles Pastriot, ancien directeur administratif et financier d'Amnesty International France et administrateur sortant, pour son précieux travail au sein du Comex depuis 2020
- Nathalie Valbrun-Millet, représentante de la Fondation Université Paris Cité qui a été l'interlocutrice du comité exécutif durant ces sept années.

PERSPECTIVES

La Fondation lancera au moins deux appels à projets en 2024.

Comme par le passé, ils s'adresseront au secteur associatif, aux services d'Amnesty International France et à ses structures locales, ainsi qu'aux milieux scolaires et éducatifs.

4

RAPPORT FINANCIER

Grâce à un niveau de collecte exceptionnel en 2022 et des ressources tout à fait satisfaisantes en 2023, la Fondation a pu renforcer la mise en œuvre de sa mission sociale en versant plus de 300 000 € à 24 projets au cours de 2023.

Compte d'emploi des ressources (en euros)	2022	2023	Variation
Mission sociale en France	251 097	301 970	
<i>dont versements projets</i>	251 097	301 970	
<i>dont coûts directs</i>	0	0	
Frais de recherche de fonds	71 521	91 307	28 %
Frais de fonctionnement	12 468	22 330	79 %
TOTAL EMPLOIS	335 086	415 606	24 %
Ressources privées issues de la recherche de fonds	318 501	237 270	-26 %
Autres ressources	0	400	NA
TOTAL RESSOURCES	318 501	237 670	-25 %
Reprise de provisions			
Report des ressources affectées non utilisées en début d'exercice	431 263	414 677	-4 %
TOTAL Produits	749 764	652 347	-13 %
Engagement à réaliser sur ressources affectées	414 677	236 741	-43 %
Excédent	0		
TOTAL charges	749 764	652 347	-13 %

RESSOURCES

Après une année 2022 marquée par un niveau de collecte particulièrement élevé de 318 000 €, sous-tendu notamment par des dons exceptionnels, la Fondation a collecté au cours du dernier exercice 237 000 €, soit un niveau de collecte similaire aux années 2020 et 2021.

EMPLOIS

Les ressources disponibles (collecte 2023 et reste utilisable sur les collectes des années antérieures) ont permis de verser 302 000 € en 2023. Les dépenses liées à la mission sociale représentent ainsi les trois quarts du total des dépenses de l'organisation.

En 2023, des engagements auprès de 5 nouveaux projets (portés par 4 entités) ont été validés par le Comité exécutif, pour un montant total de 111 000 €. À la fin de 2023, le montant des engagements pris par la Fondation et pas encore versés s'élève à 127 000 €.

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 91 000 € et représentent 22 % des dépenses de l'exercice. On observe une progression de 28 % du budget mobilisé à cette fin, et par conséquent une contraction du niveau de ressources

nettes, soit le montant collecté après frais de collecte, de 30 %. L'impact de l'inflation sur les coûts de marketing et de suivi administratif des dons explique en partie cette évolution.

Constitués des activités de gestion générale de la Fondation et incluant les frais d'abri auprès de la Fondation Université de Paris Cité, les frais de fonctionnement sont restés relativement stables par rapport à 2022. Ils ont toutefois été impactés cette année par la reprise d'un écart de charge sur exercices antérieurs de 10 000 €, correspondant à une année d'hébergement de la fondation, et s'élèvent donc à 22 330 €. Ce coût de fonctionnement très bas est permis par le fort investissement des membres bénévoles du Comité exécutif de la Fondation.

Les fonds dédiés, à hauteur de 236 000 €, sont notamment destinés à financer les activités des projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets lancés chaque année. Du fait de l'important financement de projets réalisé en 2023, le montant de ces fonds s'est contracté de 195 000 €, soit 45% des fonds au 31 décembre 2022.

En l'absence de risques ou litiges éventuels à couvrir, il n'est constitué aucune provision pour risques au 31 décembre 2023.

ACTIF NET (EN EUROS)		PASSIF (EN EUROS)	
ACTIF IMMOBILISE	0	FONDS ASSOCIATIF ET RÉSERVES	
ACTIF CIRCULANT	278 070	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
		FONDS DÉDIÉS	236 741
		DETTES	41 329
TOTAL ACTIF	335 086	TOTAL PASSIF	278 070



Merci à toutes les personnes dont le soutien précieux est la condition de notre action au service de l'éducation aux droits humains !

L'équipe de la Fondation tient à remercier chaleureusement l'ensemble des donatrices et des donateurs qui, grâce à leur générosité, nous permettent de faire vivre et de financer des projets importants pour la promotion de l'éducation aux droits humains sur l'ensemble du territoire français.

Rendre accessibles l'éducation, la sensibilisation et la formation aux droits humains est une priorité absolue pour prévenir leurs atteintes potentielles et pour faire face aux menaces croissantes qui planent sur les droits humains et les libertés.

Grâce à vous, nous œuvrons pour que davantage de personnes aient conscience de leurs droits et construisons progressivement un monde plus juste, où les droits humains sont au cœur de la conscience collective. Ensemble, nous remettons les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité au premier plan.

Ce sont vos contributions qui nous permettent de mener ce combat, et nous tenons à vous exprimer notre très sincère reconnaissance. Votre soutien a permis à la Fondation Amnesty International France de financer 45 projets depuis sa création, dont 5 en 2023.

Nous sommes honorés de constater que les porteurs de projets qui sollicitent des financements de la Fondation sont de plus en plus nombreux. Le besoin sur le terrain est réel et nous comptons donc sur votre engagement à nos côtés sur la durée.

Nous vous remercions de nouveau pour votre précieux soutien, et pour votre participation active à la promotion des droits humains en France !

Pour faire un don et permettre à la Fondation Amnesty International France de poursuivre son action
flashez ce QR code ou rendez-vous sur soutenir.amnesty.fr/fondation



Pour toute question, vous pouvez contacter notre chargée de relation avec les donatrices et les donateurs de la Fondation.



© christophemeireis.com

Milena Djelic

01 53 38 65 31

mdjelic@amnesty.fr